

Lettre ouverte de Sicco Mansholt au président du 'Boerenbond belge' (Bruxelles, 31 mars 1971)

Légende: Le 31 mars 1971, suite à la manifestation du 23 mars des agriculteurs européens à Bruxelles, Sicco Mansholt, commissaire européen à l'Agriculture, adresse au président du Boerenbond (Fédération belge des agriculteurs) une lettre l'invitant à une discussion publique sur les enjeux d'une réforme de la politique agricole commune (PAC).

Source: Internationaal Instituut voor Sociale Geschiedenis, Amsterdam. Sicco L. Mansholt (1945-1995). Milieu. Teksten van lezingen van J. Linthorst Homan. In manuscript en gedrukt. 1951-1953, 528.

Copyright: Internationaal Instituut voor Sociale Geschiedenis / International Institute of Social History

URL:

http://www.cvce.eu/obj/lettre_ouverte_de_sicco_mansholt_au_president_du_boerenbond_belge_bruelles_31_mars_1971-fr-9d18b165-32a9-499f-a3e5-52c09bc74bb6.html

Date de dernière mise à jour: 14/09/2012

Lettre ouverte de Sicco Mansholt au président du 'Boerenbond belge' (Bruxelles, 31 mars 1971)

Monsieur,

Après que, dans une lettre quelque peu agressive, vous m'avez comparé à un rat en cage qui mord tout ce qu'il peut et que votre organisation du Front Vert m'a qualifié de technocrate européen qui ennuie depuis des années les agriculteurs européens avec toutes sortes d'accusations, de menaces et de plans irréalisables, une profonde incompréhension de leur situation et un mépris cynique de leurs efforts de productivité, le moment me semble venu de placer notre discussion dans une atmosphère plus pondérée.

Pondération qui faisait d'ailleurs défaut à l'information fournie par votre organisation au cours des dernières semaines précédant la démonstration de Bruxelles qui a pris un tour si tragique. C'est à cette information que je faisais allusion lorsque la presse m'a, au moment des événements, demandé mon avis sur le cours de la démonstration.

Quelques semaines déjà avant la manifestation de Bruxelles, j'avais exprimé mon inquiétude, tant au sujet de la légèreté dont faisaient souvent preuve de nombreux dirigeants des organisations agricoles d'Europe à propos de la question des prix agricoles qu'au sujet des informations diffusées sur propositions de la Commission en matière de réformes de structure.

Je constatais l'existence de ce phénomène en général et ne vous ai pas spécialement mentionné. Comme vous êtes le seul à avoir réagi à ma remarque, je tiens à vous répondre.

J'estime qu'une discussion objective en public doit nous permettre de montrer aux agriculteurs que ces questions intéressent au premier chef, ce que nous voulons et comment nous pensons l'obtenir; en second lieu, nous pouvons chercher à écarter ainsi les malentendus et à apporter notre contribution à une appréciation objective de la politique, tant de la Commission que de la Communauté européenne dans son ensemble.

Vous conviendrez avec moi qu'après avoir été plusieurs fois rendu et mis en bière en paroles et en effigie au cours de votre démonstration à Bruxelles, j'ai bien le droit de justifier notre politique.

A ma demande d'entretien, vous répondez que je dois tout d'abord prouver que les informations que vous avez fournies n'étaient pas bonnes.

C'est donc ce que je ferai. Vous comprendrez que, par souci de brièveté, je me contente de citer quelques exemples. Je mentionnerai tout d'abord votre discours annuel devant le Boerenbond (voir "De Boer" du 27 janvier 1970). A propos du mémorandum de la Commission européenne, vous avez répété à trois reprises que la Commission préconisait une politique de réduction sensible des prix en vue de ralentir la production.

Cela est faux.

La politique des prix a été soigneusement formulée par la Commission dans le passage suivant:

Dans les prochaines années, la politique des prix pourrait s'inspirer des principes suivants: en ce qui concerne les produits pour lesquels on connaît des excédents structurels, la pression sur les prix est permanente et leur relèvement semble exclu dans l'immédiat. Il ne sera possible qu'à partir du moment où, compte tenu des échanges commerciaux, la demande résultant de l'évolution de la population et des revenus aura dépassé le niveau de l'offre. Pour les autres produits, des augmentations de prix seront possibles dans la mesure où l'évolution de la demande le permettra.

En second lieu, je voudrais dire quelques mots des informations récemment fournies par le Front Vert en matière de politique des prix: quiconque a suivi cette campagne doit aboutir à la conclusion qu'il y a une très grande différence entre ce que les organisations agricoles d'Europe exigeaient et ce que la Commission

européenne proposait et que, par suite, les propositions de la Commission européenne étaient entachées d'une grave méconnaissance de la situation; voyez notamment à ce sujet des appels dans le journal "De Boer" sous les titres "Un coup de poing sur la table des ministres" et "Le Front Vert vous appelle".

Or, qu'en est-il en réalité en ce qui concerne les principaux produits? Pour le froment, on demandait une augmentation "psychologique des prix" que l'Allemagne traduisait par un chiffre de 5 %, les Pays-Bas par 4 %, la Belgique par 2 % et la France et l'Italie par 0 %. La Commission a proposé une "augmentation psychologique" de 2 % des prix indicatifs.

Pour le lait, la Commission proposait 5 % alors que le CCPA demandait 6 % ce qui, compte tenu des marges de transformation, représente une différence d'environ 1,5 %.

Pour l'orge fourragère, les organisations agricoles proposaient une augmentation de 5 % et la Commission avait retenu le même pourcentage. Pour l'orge de brasserie, les organisations demandaient une augmentation particulière au moyen d'une disposition spéciale, mais elles se sont montrées incapables de dire exactement comment cela devait se faire.

Pour la viande bovine, on proposait une augmentation de 10 %; la Commission l'a acceptée, à condition qu'elle soit répartie sur deux ans, parce qu'à son avis, le marché n'aurait pas supporté une augmentation faite en une fois.

En outre, la Commission, estimant les propositions en matière de hausse de prix insuffisantes pour des catégories importantes d'agriculteurs, proposait des subventions directes de revenu représentant quelque 20.000 FB par an et par exploitation, dans l'idée que les hausses de prix avantagent essentiellement les gros agriculteurs plutôt que les petits.

Les dirigeants des organisations savaient que les désirs exprimés dans les divers pays d'Europe en matière de politique de prix étaient divergents et ils ont totalement négligé ce facteur dans leur campagne précédant la manifestation de Bruxelles. Ils savaient que la grande organisation-soeur française ne jugeait pas souhaitable une augmentation des prix des céréales ou des betteraves à sucre et que les grandes organisations italiennes ne désiraient pas d'augmentation des prix du maïs.

J'en arrive ainsi au point suivant de ma communication aux journalistes, à savoir que de nombreux dirigeants d'organisations se contentent d'énoncer des exigences nationales et présentent ainsi les choses comme si les prix étaient encore fixés de façon nationale à Bonn, à Rome ou à Paris. J'ai cité à cette occasion l'exemple de l'Allemagne où la fédération des agriculteurs allemands demande dans toutes ses réunions une hausse de 10 % des prix des céréales bien qu'elle sache que les organisations-soeurs des autres pays de la Communauté ne l'estiment pas souhaitable. Que le vice-président de cette organisation fasse en plus descendre des agriculteurs sur les routes avec des milliers de tracteurs en réclamant 18 % d'augmentation pour l'orge et le maïs, je n'y insisterai même pas. Vous vous rendez compte vous-même que ce n'est pas là une information objective et que cela ne sert pas les intérêts des agriculteurs.

Ce qui m'inquiète est que cette présentation tendancieuse des choses, simplifiée à l'excès, suscite des oppositions dépourvues, de tout fondement réel et que cela risque d'avoir des incidences qu'il convient d'éviter dans l'intérêt de la population en général et dans celui des agriculteurs en particulier.

C'est pourquoi je vous invite encore une fois à une discussion constructive en public sur les questions difficiles dont nous avons tous deux la responsabilité, de façon que la population acquière une meilleure compréhension des problèmes contre lesquels les agriculteurs ont à lutter.

Croyez, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.

S.L. MANSHOLT.